

Municipalité



Chute-aux-Outardes



AVIS PUBLIC

N° 2022-011

Modification au calendrier des séances publiques du conseil municipal

Suivant les dispositions de l'article 148.0.1 du code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1), avis public, vous est donné de ce qui suit :

La 8^e séance ordinaire du conseil municipal qui devait initialement se tenir lundi le 29 août 2022, à 20h, aura lieu le lundi 5 septembre 2022, à 20h.

DONNÉ à Chute-aux-Outardes ce 22^e jour d'août 2022.

La directrice générale
adjointe,

Caroline Leclerc-Hovington

